

SYNTHÈSE VISUELLE • Juin 2025

Projet partenarial auprès des familles immigrantes signalées en protection de la jeunesse

Rédaction

Chantal Lavergne
Héloïse Pelletier Gagnon

Infographie

Héloïse Pelletier Gagnon
Michèle Robitaille



Problématique

Les enfants issus de familles immigrantes et de minorités sont de plus en plus nombreux à faire l'objet d'interventions en protection de la jeunesse. Bien que les signalements liés à l'utilisation de la force physique ou à des méthodes éducatives jugées déraisonnables soient souvent retenus, les dossiers impliquant ces familles sont fréquemment fermés rapidement après l'évaluation. Ce processus peut toutefois générer un stress important pour les familles concernées, qui vivent ces interventions comme une intrusion dans leur vie privée et craignent que leurs pratiques parentales soient injustement remises en question.

Une approche différentielle pourrait mieux répondre aux besoins des familles dans les situations impliquant des pratiques disciplinaires.

Objectif de l'approche différentielle

Proposer des solutions alternatives à l'intervention traditionnelle en protection de la jeunesse pour les familles dont les problèmes peuvent être mieux résolus par des mesures de soutien préventives plutôt que par des mesures de protection.



Contexte de recherche

En Montérégie, une initiative menée en partenariat entre une DPJ et trois ressources communautaires s'inscrit dans une démarche similaire à l'approche différentielle.



Elle vise à offrir aux familles immigrantes signalées pour abus physique ou méthodes éducatives déraisonnables un accompagnement ainsi que des services adaptés culturellement et sensibles à leurs réalités.



Dès la réception du signalement, elles sont orientées vers un organisme communautaire spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants.



Les parents participent à trois ateliers éducatifs, dont l'impact est pris en compte dans l'analyse de la situation.

Nous disposons encore de connaissances limitées, issues de la recherche, sur cette pratique innovante et ses impacts, notamment du point de vue des parents et des professionnels concernés.



Objectifs de la recherche

Évaluer le processus et les retombées d'une intervention différentielle en PJ en contexte interculturel :

- Dégager les éléments influençant le partenariat et l'intervention auprès des familles.
- Décrire les retombées perçues de l'intervention pour les parents et pour les intervenants selon ces mêmes acteurs.

Parents	Intervenants
8 parents : 6 mères 2 pères	10 intervenants : 6 DPJ 4 organismes communautaires
La moitié sont au Canada depuis moins de 10 ans	Plus de la majorité sont en poste depuis 5 ans ou moins
Ils ont entre 2 et 4 enfants de 0 à 17 ans	3 sites : Longueuil, St-Hilaire et Vaudreuil-Soulanges



Méthode et analyse

- Devis qualitatif descriptif
- Entrevues individuelles et de groupe semi-dirigées réalisées en ligne en 2023 et 2024
- Analyse thématique

Résultats

Nos entrevues ont révélé une variabilité concernant les points d'entrée et le fonctionnement du partenariat entre les sites :

- Dans certains sites, l'intervention partenariale débute à la VCT ou à RTS, principalement lorsque la décision est de ne pas retenir le signalement. Dans ce scénario, l'intervention de la ressource communautaire peut ne pas avoir lieu si le parent refuse l'offre de services qui lui a été faite.
- Dans certains organismes, où on trouve ICI FPJ et l'intervention partenariale, la tendance est de limiter l'intervention partenariale aux signalements qui ne seront pas retenus.
- Dans d'autres cas, l'intervention partenariale débute principalement à l'étape É/O, après que le signalement pour APHY a été retenu.
- Un site a mentionné qu'en vertu d'un accord avec des procureurs, l'éducation, plutôt que la judiciarisation et le déclenchement de l'entente multisectorielle, est privilégiée dans les situations d'APHY impliquant des nouveaux arrivants, même dans les cas d'utilisation d'objets.

Ces différents points d'entrée pour l'intervention ne sont pas présents simultanément dans tous les sites. L'entrée à E/O semble plus fréquente dans certains sites, tandis qu'elle n'a pas été évoquée comme possibilité dans d'autres. Dans ces cas, l'entrée se fait presque exclusivement à l'étape de la VCT ou de la RTS.



En quoi le partenariat a-t-il été bénéfique pour les intervenants et les familles ?



LA PRATIQUE DES INTERVENANTS

Allège la charge de travail et évite l'embourbement à la DPJ

Favorise le développement de l'expertise et de la compétence culturelle des intervenants et intervenantes PJ

J'apprends beaucoup en co intervention, plus qu'en individuel. Parce que moi je ne fais que réagir selon mon schème d'intervention québécois. (Intervenant 6)



LA RELATION AVEC LES FAMILLES

Diminue la résistance et la méfiance des familles à l'intervention

Déjoue les impasses dans la relation avec la DPJ

Si on ne comprenait pas quelque chose, on demandait à l'intervenante de l'organisme culturel et elle pouvait contacter l'intervenante [DPJ]. Parce que la confiance était brisée avec les intervenants de la DPJ. On se méfiait. (Parent 3)



LA TRAJECTOIRE DE SERVICES

Assure un filet de sécurité

Parfois, la situation est vraiment inquiétante et nécessite une évaluation approfondie. Mais entre temps, il y a un avantage à prendre une avance. Il peut y avoir une progression de la famille qui va faire en sorte que l'évaluation va statuer sécurité, développement non compromis. (Intervenant 4)

Évite la judiciarisation

Ça a été un bon partenariat. Si je n'avais pas pu travailler avec l'organisme communautaire, ça se serait rendu encore plus loin, juridiquement parlant et pour les faits qui étaient reprochés, il y avait une certaine démesure. (Parent 3)

Contribue à la diminution ou à l'absence de re-signallement

On voit que ces familles ne sont pas souvent resignalées. (Intervenant G1)

Et pour les familles...?

LES PRATIQUES PARENTALES

Nouvelles pratiques parentales et amélioration du climat familial

J'apprends à gérer les cris. Je me rends compte que ça les perturbe plus que ça enseigne le message que je veux faire passer. (Parent 6)

Préservation de l'autorité parentale

Ça a posé un problème avec la DPJ. Je me suis beaucoup questionné : "Est-ce que je suis une si mauvaise mère que ça? Qu'est-ce que je peux faire si je ne peux même pas chicaner mon enfant?" Finalement, avec l'intervenante de l'organisme communautaire, ça m'a permis de retrouver une certaine confiance et ma position de maman. (Parent 3)



LES CONNAISSANCES DE LA DPJ

Changement de perception à l'endroit de la DPJ

Dispositif de protection jugé rassurant

Meilleure connaissance du cadre légal entourant la punition corporelle

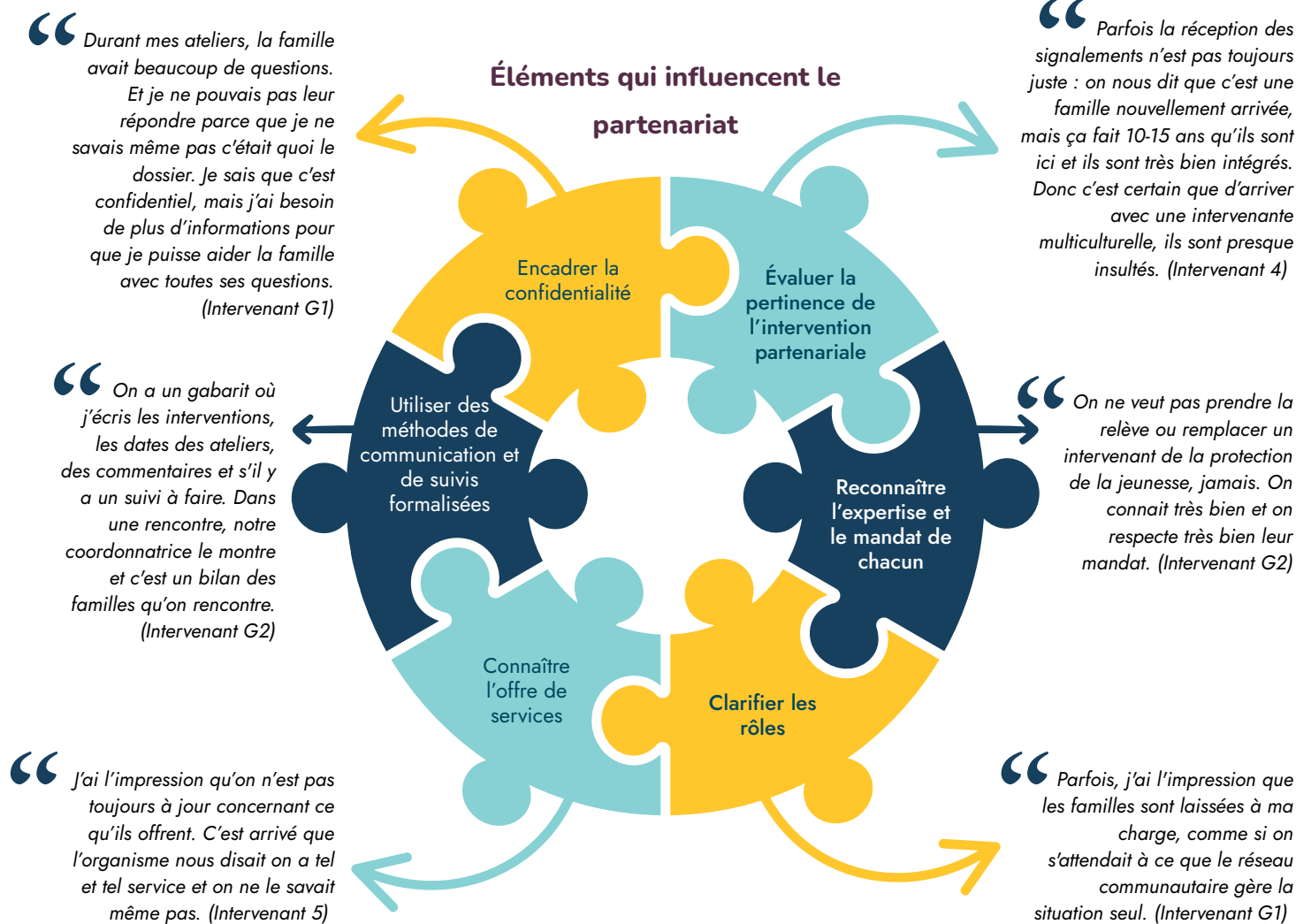
L'UTILISATION DES RESSOURCES

Meilleure connaissance des services

Elle nous a dit qu'ils offrent beaucoup de services. Même avec la citoyenneté, elle pourra aider. S'il y a un quelconque problème avec les enfants on peut lui faire savoir. J'ai apprécié la plupart des services. (Parent 4)

Utilisation des services d'aide aux devoirs

Perceptions des participants et participantes sur les éléments influençant le partenariat



Contexte dans lequel se déploie le partenariat

Le partenariat se déploie dans un contexte marqué par un manque d'intervenants communautaires ayant une expertise interculturelle et par une instabilité du personnel en place, ce qui influence la qualité des interventions offertes.

Par ailleurs, l'école constitue un acteur important à considérer, puisque certains parents rapportent un sentiment de discrimination et un affaiblissement de leur confiance envers l'institution à la suite d'un signalement.



En conclusion

- Ces résultats montrent que le partenariat entre les services de protection de la jeunesse et les organismes communautaires peut avoir des retombées significatives pour les intervenants et les familles.
- Une approche collaborative et culturellement sensible améliore l'expérience des familles et renforce les capacités des intervenants.
- Ces résultats soulignent aussi la nécessité d'une amélioration continue des pratiques et des liens de collaboration.
- L'uniformisation des approches est essentielle pour maximiser l'impact positif sur les familles tout en minimisant les obstacles rencontrés.



Références

Chouinard, J. et Labonté, A. (2021). L'intervention en contexte interculturel dans les situations d'abus physique signalées à la Direction de la protection de la jeunesse. Projet de partenariat avec les organismes de la communauté. CIUSSS de la Montérégie-Est.

Fallon, B., Trocmé, N., Fluke, J., Van Wert, M., MacLaurin, B., Sinha, V., Helie, S. et Turcotte, D. (2012). Responding to child maltreatment in Canada: Context for international comparisons. *Advances in Mental Health*, 11 (1), 76-86.

Sawrikar, P. (2017). *Working with Ethnic Minorities and Across Cultures in Western Child Protection Systems* (2nd ed.). Routledge.

Tarabulsky, G., Rousseau, M., Lacerte, D., Châteauneuf, D., et Vaillancourt, A. (2020). Hausse des signalements à la protection de la jeunesse. Rapport final. Québec, Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.

Trocmé, N., Kyte, A., Sinha, V. et Fallon, B. (2014). Urgent Protection versus Chronic Need: Clarifying the Dual Mandate of Child Welfare Services across Canada. *Social Science*, 3, 483-498.

Trocmé, N., Fallon, B., Sinha, V., Van Wert, M., Kozłowski, A., et MacLaurin, B. (2013). 'Differentiating between child protection and family support in the Canadian child welfare system's response to intimate partner violence, corporal punishment, and child neglect'. *International Journal of Psychology*, 48 (2), 128-140.

Remerciements

Cette recherche a été réalisée grâce au soutien financier de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude aux parents qui ont eu la générosité de partager leurs expériences avec nous. Nous tenons également à remercier les intervenants et intervenantes pour leur participation active à l'étude, ainsi que leur contribution, aux côtés des gestionnaires, dans la facilitation du recrutement des parents. Leur collaboration a été essentielle à la réussite de notre recherche.